

Procès Verbal

RÉUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 04 juillet 2022 à 20h30 – Salle du conseil Municipal

Convocation du 28 juin 2022

Présent(e)s : JOMARD Pascale, LECANU Guillaume, LECANU Estelle, GUYOMAR Olivier, APPERCEL-CONVERT Stéphanie, CORGIER Frédéric, BOUILLON Nadine, BOUHANA Eric, GOUDARD Jean Pierre, GUISSARD Lionel, GRAMMARE Isabelle, CHATAIGNIER Guillaume.

Excusé(e)s : CHAUMERON Ludivine , LEREVEREND-CHARPENTIER Clotilde (pouvoir à Estelle Lecanu)

Absent(e)s : DELHOMME Aurélien

Désignation du secrétaire de séance : BOUHANA Eric est désigné secrétaire de séance.

➤ **Compte rendu de la séance précédente de conseil municipal**

Correction de l'intitulé

Erreur dans le projet de compte rendu de la séance du 30 mai : Pascale Jomard demande de modifier la phrase :
« Pascale JOMARD demande à pouvoir signer et donc valider le choix du cabinet d'architecte. »

En la remplaçant par :

« Pascale JOMARD demande à pouvoir préparer l'appel d'offre avec le service appels d'offres de la Cor et valider sa diffusion. »

Après correction le compte rendu est adopté à 12 voix pour et 1 voix contre

➤ **Actualisation de l'article L2131 du CGCT applicable au 1er juillet 2022**

Choix du mode exclusif de publicité des actes municipaux et modification des CR et PV des séances de Conseil Municipal:

L'article L2131 du CGCT (Code général des collectivités territoriales) est actualisé avec une entrée en vigueur au 1er juillet 2022.

Le format et la dénomination des comptes rendus des Conseils Municipaux : le procès-verbal (PV) des séances de Conseil Municipal relate l'ensemble des débats. Une liste des délibérations doit être établie séparément.

A défaut de choisir un mode de publication des actes municipaux, ces dernières devraient se faire par voie électronique. Il est demandé au conseil de se prononcer sur le mode de diffusion faisant valeur de date de publication pour l'application des délibérations prises.

Le choix doit être fait entre la publication sous forme électronique, la publication papier ou l'affichage.

Le choix majoritaire du conseil se porte sur l'affichage, les décisions seront affichées en papier sur le panneau de la mairie.

Proposition adoptée à 12 voix pour et 1 abstention

➤ **Délégation spéciale - Dossier Urbanisme Mr Bouhana.**

Prévention des conflits d'intérêt - Arrêté de délégation portant déport du Maire - 2042-46 du 4 juillet

Malgré l'ordre du jour il ne s'agit pas d'une délibération.

Madame le Maire explique qu'un conflit oppose actuellement la commune à M et Mme Bouhana au sujet d'un dossier d'urbanisme. Pour prévenir tout conflit d'intérêt éventuel, le bien acheté par M et Mme Bouhana ayant appartenu

auparavant à la belle famille du maire, Madame le Maire, sur les conseils du conseiller juridique du CDG69 (Centre de Gestion), a pris un arrêté de déport dont la lecture est faite en séance. Madame APPERCEL-CONVERT, adjointe à l'urbanisme, est désignée en lieu et place de Madame Pascale JOMARD, maire, pour instruire le dossier en question. Madame APPERCEL-CONVERT présentera ce dossier ultérieurement lors d'une séance de Conseil Municipal, après avoir pris conseil auprès d'un avocat.

➤ **Décision modificative au budget**

Monsieur Guillaume LECANU explique que, depuis la signature de la nouvelle convention (CTG – Convention Territoriale globale) avec la CAF, en 2021, la subvention à VHB au titre des aides pour le contrat petite enfance précédent, sera versée directement à VHB à partir de 2022 et ne transitera plus par la commune de Grandris.

La subvention, au titre de 2021, est versée en 2022, à la commune et sera reversée à VHB.

Ces mouvements n'étaient pas prévus au budget de fonctionnement 2022 et nécessitent donc une décision modificative (DM) :

⌘ Ajout de 16100 € sur le compte 74718 – Autres (recette)

⌘ Ajout de 16100 € sur le compte 6745 – Subvention aux personnes de droit privé (Dépense)

Proposition adoptée à 12 voix pour et 1 abstension

Monsieur Guillaume LECANU ajoute qu'une DM en investissement sera nécessaire pour la voirie. Elle sera proposée lors d'un prochain conseil municipal lorsque l'ensemble des travaux sera connu.

➤ **Modification des membres de la commission d'appels d'offres suite aux démissions de conseillers municipaux.**

Madame le maire explique que suite aux démissions, il n'y a plus aucun suppléant à la commission Appel d'offres. Réglementairement il est obligatoire que la commission soit complète. Les suppléants actuels deviennent titulaires d'office. Afin d'éviter tout problème, il convient d'élire entre 1 et 3 suppléants.

Trois membres du conseil se proposent à ces postes, Estelle Lecanu, Lionel Guisard et Eric Bouhana.

Cette liste de suppléants est votée à l'unanimité.

➤ **Mise à disposition d'un appartement à l'école**

Depuis quelques mois la mairie soutient les démarches privées pour l'aide aux réfugiés ukrainiens. Une famille d'accueil a fait part au maire des tensions qui existent avec les réfugiés qu'elle accueille, et a demandé de l'aide pour trouver une autre solution. Afin d'éviter qu'une famille de réfugiés ne se retrouve à la rue, l'équipe propose d'utiliser temporairement un appartement de l'école. Une convention d'occupation précaire et révoquable peut être signée, moyennant le paiement d'une redevance modeste.

Il appartient à la commune de vérifier le bon fonctionnement des sanitaires (risque de fuite).

Lionel GUICARD fait remarquer que cet appartement permet le passage, obligatoire, vers la de sortie de secours pour l'étage de l'école et que cette sortie de secours doit rester accessible.

La situation est annoncée temporaire et devrait ne pas durer après le mois d'août.

Il sera demandé à la famille de payer une redevance proposée à 50€ par mois.

Proposition adoptée avec 9 voix pour, une voix contre et 3 abstentions.

➤ **Urbanisme & Droit de préemption**

Aucune demande depuis le dernier conseil municipal

Information des commissions communales

Commission finance

Guillaume Lecanu alerte sur l'augmentation des prix et leurs impacts sur le budget de la commune. Il est demandé à chacun de veiller au respect du budget, voire d'économiser en vue de dépenses inattendues mais nécessaires pour ce second semestre.

Situation fin juin : postes financiers sous tension :

- Coûts de fin d'année notamment les combustibles
- Coûts des fournitures
- Les coûts de voirie ont été revus et corrigés, en fonctionnement et en investissement
- Coût des charges de personnels

Il y a suspicion de fuite au vu des factures élevées de Suez. Celles-ci sont à comparer avec celles de 2019. La télé-relève peut être consultée plus régulièrement.

Pascale Jomard fait remarquer que des alertes n'ont pas été reçues en octobre et novembre, et que la facture concernée est en négociations avec Suez. Lionel Guisard insiste sur cette négociation qui est nécessaire lorsqu'il y a un dysfonctionnement avec la télé relève.

Remarques de Lionel Guisard, en termes d'économies :

Bien vérifier l'extinction des lumières dans les salles communales

L'Aire de loisirs reste éclairée en soirée l'hiver, vérifier l'horloge du SYDER correspondante

Pascale Jomard indique qu'il est prévu un achat groupé pour les granulés avec d'autres communes, auprès du fournisseur commun EINNA. Une proposition chiffrée est en attente. Le contrat comprendrait une stabilité des prix et une garantie de stocks. La commune souhaite commander au plus tôt pour éviter une augmentation des prix et une éventuelle pénurie.

Commission Voirie

- ✓ Olivier Guyomar explique que nous avons un souci de présence de rats au sein du village : autour du local poubelle, rue centrale, place de l'église...

Pascale Jomard informe le conseil que d'autres communes rencontrent un problème de prolifération de rats depuis 2 ou 3 ans. Elle précise que c'est un sujet de salubrité publique qui dépend de la police du Maire. Jean-Pierre Goudard et Lionel Guisard s'étonnent que ce n'est pas une compétence du concessionnaire des réseaux eau et assainissement.

A Grandris, ce problème est accentué par les problèmes de sous-dimensionnement du local poubelle au centre bourg : les bacs jaunes sont pleins en moins d'une semaine et ne sont collectés que tous les 15 jours.

Une réunion a eu lieu semaine dernière, sur place, avec des représentants de la COR, Olivier GUYOMAR et Pascale JOMARD afin de d'identifier les solutions possibles :

- Rajouter des bacs en extérieurs : il s'agirait des nouveaux bacs, à collecte latérale, installés sur une place de parking rue centrale – cette solution avait été écartée lors des travaux du centre bourg
- Fermer en milieu de semaine avec report sur les autres points de collecte
- Limiter les volumes aux ordures ménagères et collecte du tri sur les autres points de collecte
- Un bac de tri sur une place de parking et seulement des ordures ménagères dans ce local (collecte assurée chaque semaine)

Olivier GUYOMAR et Pascale JOMARD feront part à la COR de la solution préférée du CM.

Un contrat de dératisation sera signé pour 3 ans, avec la société SBG de Thizy les Bourgs, pour 2 interventions par an avec garantie de résultat, pour le centre bourg.

➤ Travaux de voirie

Ralentisseurs Route de la rivière : ces 2 ralentisseurs seront faits en même temps que la réfection de la voirie : coût prévisionnel : devis 7 000 € TTC

Rénover le début du chemin de la Presle où la route s'affaisse petit à petit, devis environ 10 000€ TTC

➤ Tournée de l'épaveuse

Le coût actuel est de plus en plus élevé, le nombre d'heures ayant doublé en 3 ans. Il est prévu de changer de prestataire pour la tournée de l'automne. Par ailleurs, Lionel Guisard explique qu'un cantonnier est mobilisé pour assurer la sécurité aux entrées du village, ce qui alourdit le coût total. Le nouveau prestataire n'aura plus besoin de cette aide.

➤ Souci de circulation route du bois de la vache

Un devis est en cours afin de commander tous les panneaux nécessaires à la sécurisation de ce tronçon.

Une action a été menée pour actualiser Google maps et Waze pour la prise en compte du « sens interdit sauf riverains » dans ces outils d'itinéraire.

Commission bâtiments

Estelle Lecanu explique que certains travaux sur la commune sont retardés par la non disponibilité des matériaux ou la surcharge de l'activité des artisans.

Voûte de l'église : il y a bon espoir de trouver une solution pour l'installation d'un échafaudage intérieur – il faudra ensuite trouver l'artisan qui effectuera les réparations.

Salle de l'odyssée

Pascale Jomard donne les derniers éléments de cette rénovation :

- Installation de l'abri du silo est terminée, la chaudière est livrée et devrait être installée rapidement
- La VMC Double flux est posée et opérationnelle
- La pose de la baie vitré est décalée aux vacances de la Toussaint (retard de livraison des profilés aluminium chez le fabricant).
- Les travaux d'électricité seront réalisés dans l'été.

Appartement au-dessus du Vival :

La salle de bains sera entièrement rénovée par Antoine Guisard (GTA) en juillet.

Travaux à l'Ecole

- L'installation de la clenche sera finalisée dans les jours qui viennent.
- Le devis concernant les 2 fenêtres est signé mais l'artisan ne donne pas signe de vie.

Estelle Lecanu explique que globalement des demandes de devis sont en cours, mais il y a un manque de réactivité de la part des artisans qui semblent débordés.

Location de la Salle de l'étoile

Estelle Lecanu déplore le nettoyage très partiel constaté après les locations, en particulier après les conscrits.

Un document devrait refixer les règles de nettoyage, auprès des classes, des clubs sportifs et des autres loueurs pour la rentrée de septembre.

Pour tous les bâtiments, les travaux actuellement non budgétés seront vraisemblablement décalés à 2023, sauf urgences de sécurité.

Commission jeunesse & associations

Frédéric Corgier et la commission se félicitent de l'engagement des élèves de CM2 de participer à la remise en état de la salle des jeunes au-dessus du vestiaire du basket, en échange du prêt d'une salle pour leur boom de fin d'année. Les dates prévues sont les 18 et 21 juillet.

L'embellissement du transformateur rue centrale, réalisé avec la participation de 6 enfants, est terminé. Frédéric rappelle que cette action est subventionnée par Enedis pour 500€ sur un total de 700€.

La commission a suivi une formation sur les politiques de jeunesse et s'interroge sur la possibilité de structurer la gestion de la salle des jeunes par une nouvelle association junior en charges du lieu.

Frédéric Corgier informe le conseil que le forum des associations, conjoint avec Lamure pour la 3^{ème} année, aura lieu à la salle pluraliste de Lamure-sur-Azergues le 10 septembre.

Parcours du patrimoine :

- le plan est en cours de finalisation, le graphisme définitif doit intégrer les photos réalisées par M Bonniec
- les travaux de la prison vont démarrer comme prévu en septembre

Commission école

Frédéric Corgier informe le conseil que le conseil d'école s'est tenu au mois de juin et qu'aucun nouveau sujet n'est apparu.

Le dernier jour de classe est jeudi 7 juillet, avec un pique-nique en guise de cantine.

La commission travaille sur les modifications à apporter pour préparer la rentrée, au logiciel cantine et garderie.

Informations diverses

Isabelle Grammare :

- On note une diminution des portages de repas pour l'été
- Projet de castration des chats sauvages dans le village. Les Conventions avec la SPA et l'association sont signées et le vétérinaire choisi. Un premier trappage sera réalisé près de l'hôpital

Pascale Jomard informe que deux agents sont malades du Covid, des membres du conseil municipal participent au ménage à l'école.

Eric Bouhana souhaite savoir s'il est question d'organiser une campagne de vaccination pour le second rappel. Frédéric Corgier répond que non, la vaccination étant maintenant très accessible. Peut-être penser à le rappeler avec un article dans le Bim.

Organisation des 13 et 14 juillet :

Lionel Guisard rappelle que :

- le Bal du 13 juillet est organisé par la classe en 3, avec une possibilité de repas. Ceux-ci sont à réserver jusqu'à mercredi matin
- Le bal se déroulera sur la place des platanes ou à l'Etoile en cas de mauvais temps
- Frédéric Corgier précise que le feu d'artifices, co-financé par le Comité des fêtes et la commune sera tiré le 13 au soir aux alentours de 22h30.

Cérémonie du 14 juillet :

Le défilé démarrera à 11h15, rue centrale. Pascale Jomard rappelle que le discours peut être lu par le conseiller qui se portera volontaire. Le défilé se terminera par le vin d'honneur offert par la commune, à l'Odyssee.

Questions diverses

Jean-Pierre Goudard

- Ou en est-on du broyeur de végétaux prévu par la commune, à mettre à disposition des habitants ? réponse d'Olivier Guyomar : le broyeur est arrivé, les cantonniers peuvent l'utiliser et nous souhaitons que des élus sachent l'utiliser afin d'assister l'usage par les particuliers.
- Qu'en est-il des lampadaires solaires prévus chemin de la chainaie ? Réponse de Pascale Jomard : un devis a été reçu, pour un peu plus de 40 000€. Cette dépense nécessite des subventions qui seront demandées en 2023.
- La commission environnement ne s'est réunie que 2 fois en 2020/2021 : quand prévoyez-vous une réunion ?
Réponse de Stéphanie Appercl-Convert : cette commission ne s'est pas réunie, par manque de temps pour organiser ces réunions.

Questions du public :

- Le souci des bacs jaunes semble incompréhensible vu qu'il est demandé de collecter davantage de tri ?

Réponse de Pascale Jomard : tous les bacs jaunes à collecte latérale sont collectés chaque semaine et ne sont en général qu'à moitié pleins. Seuls les petits bacs à roulettes, en minorité sur le territoire, ne sont collectés que tous les 15 jours : un seul camion effectue une tournée spécifique pour ce type de bacs : 1 semaine le nord du territoire, une semaine le sud. Il n'est pas envisagé par la COR d'inclure Grandris, pour ces bacs à roulettes, dans les 2 tournées (nord et sud). Par contre, l'installation d'un grand bac à collecte latérale remplacerait 8 à 9 bacs à roulettes, et serait collecté chaque semaine.

- Quid de l'aménagement de la place des platanes ?

Réponse de Pascale Jomard : un appel d'offre a été émis pour sélectionner le maître d'œuvre, début juin. A l'issue de cette consultation, 5 visites ont été effectuées, et 4 plis déposés. Le budget global a été estimé par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) à partir d'hypothèses de travail qui seront expliquées dans le prochain BIM. Dès le maître d'œuvre retenu, des réunions publiques, voire des ateliers de travail seront réalisés avec les habitants intéressés, afin de définir précisément le projet, dans le respect de l'enveloppe globale. Il faut rappeler que cette enveloppe a servi à constituer les dossiers de demande de subventions, pour lesquelles les réponses sont attendues à l'automne.

La séance est levée à 23h



le 29/08/22

